

La réforme de l'université ne peut se faire sans la communauté universitaire.

Le Premier Ministre a annoncé le 23 mai 2007 qu'une réforme de l'autonomie des universités aurait lieu dès juillet. Le calendrier laisse à peine trois semaines à la concertation alors que la garantie essentielle de réussite de la réforme repose dans l'association de la communauté universitaire.

Alors qu'une réforme globale de l'enseignement supérieur englobant la question du fonctionnement des universités, des moyens budgétaires, de la lutte contre l'échec en premier cycle et du système d'aide sociale pour les étudiants est nécessaire, la loi sur les universités ne peut se limiter à la question de l'autonomie.

Le Conseil d'Administration de l'UEVE souhaite que la réforme de l'enseignement supérieur conforte le service public, et réaffirme l'absence de sélection à l'entrée des universités, le caractère national des droits d'inscriptions, ne remette pas en cause le statut des personnels et enseignants et renforce l'association des étudiants et personnels à la gestion des universités.

L'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur a donc fait le choix d'organiser des assises de l'enseignement supérieur et de la recherche afin de produire les contours d'une réforme de l'université avant la fin de l'année 2007. L'organisation de ces assises démontre qu'il est possible de réformer en s'appuyant sur la communauté universitaire.

Le Conseil d'Administration de l'UEVE demande :

- L'adoption d'un collectif budgétaire permettant la mise en place de mesures d'urgences pour les étudiants et les universités dès la rentrée
- L'ouverture immédiate de négociations autour des 5 chantiers annoncés par la Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Le respect par le gouvernement des principes de service public, et des lignes jaunes posées par les acteurs de l'enseignement supérieur en terme de sélection, de droits d'inscriptions ou encore de statut des personnels
- L'adoption d'une loi de programmation budgétaire permettant sur 5 ans de augmenter de 50% le budget de l'enseignement supérieur et de la recherche